



Fréquences 5G attribuées à Swisscom, Sunrise et Salt

La Commission fédérale de la communication a attribué les fréquences 5G aux trois opérateurs Swisscom, Salt et Sunrise.



Les recettes réalisées par la Confédération dans le cadre de ces opérations se montent à 379,3 millions de francs.

Il ne s'agit pas d'un montant exorbitant, a commenté le président de la ComCom Stephan Netzle vendredi devant la presse. Selon lui, cela représente un prix approprié pour l'utilisation d'une ressource publique. La procédure, qui a pris la forme d'une mise aux enchères, s'est déroulée du 29 janvier au 7 février. Vingt-neuf tours ont été menés par voie électronique.

Swisscom déboursa 195,6 millions, Sunrise 89,2 millions et Salt 94,5 millions. Les candidats avaient une stratégie et ont demandé ce dont ils avaient besoin, a estimé M.Netzle, précisant que les opérateurs tout comme la Confédération étaient satisfaits.

A quand les téléphones 5G?

Il faudra encore patienter avant de pouvoir s'équiper d'un téléphone mobile compatible 5G. Des prototypes existent, mais des contraintes légales et administratives pourraient ralentir l'accès du grand public au réseau 5G. D'après Swisscom, les premiers appareils devraient arriver sur le marché au cours du deuxième trimestre.

Blocs répartis

Swisscom a obtenu trois blocs de 2x5MHz dans la bande de fréquences 700 MHz FDD, 10 blocs de 5 MHz dans la bande 1400 MHz SDL et six blocs de 20MHz dans la bande 3,5 à 3,8 GHz. Sunrise a reçu un bloc dans la bande 700 MHz FDD, deux blocs de 5 MHz dans la bande 700 MHz SDL et cinq blocs dans la bande 3,5 à 3,8 GHz.

Enfin, Salt dispose de deux blocs dans le 700 MHz FDD, deux blocs dans le 1400 MHz SDL et quatre blocs dans le 3,5 à 3,8 GHz. Ces attributions s'inscrivent dans le cadre des seuils et plafonds définis avant les enchères.

Retrait d'un candidat

Cinq blocs de 5 MHz dans la bande 2600 MHz ainsi que dans les bandes des 700 et 1400 MHz n'ont pas trouvé preneur. Elles seront mises au concours ultérieurement. Quatre candidats étaient sur les rangs. Dense Air, qui avait misé sur deux blocs dans la bande 3,5 à 3,8 GHz, a finalement jeté l'éponge, a précisé le directeur de l'Office fédéral de la communication Philipp Metzger.

Cette entreprise, basée au Royaume-Uni et présente sur plusieurs marchés de par le monde, se concentre sur des réseaux microcellulaires pour couvrir une forte demande pointue et vend aussi ses capacités à d'autres sociétés.

Les fréquences sont attribuées pour une durée de 15 ans. Les opérateurs disposent ainsi d'une sécurité de planification, selon M. Netzle. Outre des radiocommunications mobiles plus performantes, la 5G ouvre la porte à d'autres applications dans les domaines de l'internet des objets, de la cybersanté, du traitement de l'image ou des véhicules autonomes.

Concessions à venir

L'attribution des fréquences peut être combattue dans les 30 jours devant le Tribunal administratif fédéral. Si aucun recours n'est déposé, des concessions pourront être octroyées. Certaines exigences devront être respectées, comme une couverture de 50% de la population avec des fréquences de moins de 1 GHz et de 25% avec plus de 1 GHz.

Les fréquences ne pourront pas être thésaurisées. Les opérateurs bénéficient d'une liberté d'aménagement en concurrence. L'ordonnance sur la protection contre les rayons non ionisante devra être respectée. Les concessionnaires devront partager les emplacements hors zone à bâtir. Les cantons devront être informés suffisamment tôt.

D'ici la fin de l'année

D'ici fin 2019, la 5G devrait être disponible dans 60 villes et communes suisses, explique pour sa part Swisscom. Les 196 millions versés à la Confédération mis à part, le géant bleu prévoit d'investir 2,3 milliards de francs dans l'infrastructure cette année.

«En développant le réseau 5G, nous contribuons à la compétitivité de la place économique suisse», explique le directeur général Urs Schaeppi, cité dans le communiqué.

Sunrise, pour sa part, se targue d'avoir décroché les «fréquences les plus importantes», à savoir celle se trouvant sur la bande des 3,5 GHz. La société affirme les avoir obtenues à bon prix. «Les opérateurs de pays tels que l'Italie ou le Royaume-Uni ont dû dépenser des sommes beaucoup plus importantes pour obtenir ces fréquences majeures», souligne Olaf Swantee, directeur général.

Aussi bien Swisscom que Sunrise rappellent que les dépenses liées aux fréquences n'auront pas d'incidence sur la politique de dividende.

Du côté de Salt, on se réjouit que la stratégie choisie pour les enchères 5G ait porté ses fruits. «Nous sommes impatients d'améliorer encore notre réseau et d'introduire les services 5G cette année», lance Pascal Grieder, directeur général du groupe basé à Renens.

(nxp/ats)